

dossier DE PRESSE

Mardi 14
Octobre
2014

Bureau et Conseil de la Métropole Rouen Normandie

La Métropole, acteur stratégique de l'aménagement du territoire

Arrêt du SCOT et bilan de la concertation

Voilà 4 ans que la CREA travaille, en lien étroit avec les communes, à l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du territoire des 71 communes. **Ce grand document stratégique pose le cadre de l'aménagement du territoire** et vise à mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... Dans le respect du cadre réglementaire, il énonce les grands principes et des objectifs ambitieux et réalistes pour le développement cohérent et équilibré des territoires. Le SCoT va fortement limiter la consommation des espaces naturels et agricoles sur le territoire de la Métropole.

Il servira de référence aux documents d'urbanisme tels que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) **ou le POS** (Plan d'Occupation des Sols), qui doivent être compatibles avec les SCoT. Le SCoT organise une urbanisation des villes et des villages veillant à atteindre une certaine densité là où existe une desserte en transports en commun.

L'élaboration du SCoT a été l'occasion d'une large concertation sur le territoire, notamment grâce à de nombreuses réunions techniques, politiques, partenariales et territoriales **qui ont donné la parole aux habitants, aux associations et à l'ensemble des acteurs concernés**. Un travail important qui a permis d'enrichir et d'améliorer progressivement le contenu du projet.

La concertation fait l'objet d'un bilan complet et illustré établi pour chaque étape de l'élaboration du SCoT, **soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole et mis à la disposition du public**.

Avec Seine Cité, la Métropole porte les grands projets d'aménagement stratégiques

Seine Cité, avec ses multiples composantes (Ecoquartier Flaubert, Bords de Seine, quartier nouvelle gare) et ses interactions avec de nombreux grands chantiers décisifs (accès

dossier DE PRESSE

définitifs Pont Flaubert, l'Arc Nord Sud, Ligne Nouvelle Paris-Normandie) est **le grand projet porteur de la dynamique métropolitaine au cœur de notre agglomération.**

Une nouvelle étape s'annonce pour l'Ecoquartier Flaubert, avec le traité de concession à la SPL Rouen Normandie Aménagement, approuvé par le conseil de la Métropole, qui permettra de mener à bien la suite des études, puis l'aménagement et la commercialisation de cette ZAC.

Ce nouveau quartier de 40 hectares aménagé sur 20 ans accueillera un développement plurifonctionnel de logements, d'activités économiques, notamment tertiaires, et d'équipements publics. Dans les cinq ans qui viennent, des investissements importants en voirie accompagneront les travaux de la tête Sud du Pont Flaubert.

De nombreuses initiatives et plus de 4 millions d'euros pour la métropole apaisée

Entrées d'agglomération / Voirie

Adoptée en 1998, la Charte des entrées et traversées d'agglomération pose les grands principes d'aménagement le long des grandes voies pénétrantes du territoire avec deux grands objectifs : la limitation de la vitesse et la mise en valeur des espaces publics.

Amfreville-la-Mivoie et Bonsecours : des travaux de requalification de la RD 6015 vont être entrepris entre la rue du Passage d'Eau et le giratoire situé à l'entrée du centre-bourg d'Amfreville-la-Mivoie sur 1,6 km. Ils concernent le recalibrage et le rabotage de la chaussée, l'insertion d'une bande cyclable et d'un couloir bus/vélo lorsque l'emprise le permet, la création de places de stationnement, de trottoirs ou encore la reprise de l'éclairage public.

Les objectifs principaux sont d'assurer la sécurité des riverains et des usagers de la RD 6015, de diminuer la vitesse des véhicules par des aménagements spécifiques et d'améliorer l'accessibilité et l'accueil aux parcelles et commerces riverains.

En tant que maître d'ouvrage, la Métropole Rouen Normandie finance ces travaux à hauteur de 1 297 000 €.

dossier DE PRESSE

Malaunay : Entre le Chemin des Aleurs et le parvis de l'école George-Brassens, la Métropole effectue des travaux d'aménagement de la RD 927 afin de valoriser l'entrée d'agglomération par un traitement paysager. Les conditions de circulations piétonnes et cyclistes de proximité et des transports en commun seront également améliorées et la vitesse des véhicules sera considérablement diminuée.

Les travaux, qui concernent notamment la réfection de la chaussée, le réaménagement des différents carrefours et des places de stationnement et l'insertion d'une bande cyclable, nécessiteront un financement de la Métropole d'un montant de 336 000 €.

Saint-Martin-de-Boscherville : La Métropole attribue un fonds de concours de 200 000€ à la commune qui souhaite aménager la RD 982 afin d'améliorer la sécurité des riverains et des usagers. Outre les travaux destinés à réduire la vitesse des véhicules, le projet prévoit des aménagements qualitatifs notamment au niveau des revêtements ainsi que la mise en place d'espaces verts.

La Métropole favorise les déplacements doux

Favoriser les modes de déplacements économiques et respectueux de l'environnement, diminuer la place de la voiture individuelle font partie des objectifs principaux de la Métropole.

Pour cela, **elle investit près de 6 millions d'euros notamment pour réaliser des pistes cyclables.** Près de 300 km d'aménagements cyclables ont été réalisés sur le territoire, dont 60 km de pistes cyclables.

La Métropole est sollicitée sur les communes de :

Rouen : Avenue Gambetta, une piste cyclable bidirectionnelle de 340 mètres va être réalisée. Cet aménagement, dont la Ville de Rouen assure la maîtrise d'ouvrage, est financé conjointement par la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen. Le plafond du fonds de concours apporté par la Métropole est fixé à 68 000 €.

dossier DE PRESSE

La Métropole participe également à l'aménagement d'un tronçon de piste cyclable de 4,5 km à hauteur de 22 000 €. Ce linéaire, dont la Ville de Rouen est le maître d'ouvrage, se situe sur plusieurs axes de la rue Emile Leudet aux rues Louis Blanc et de Trianon.

Sur les quais hauts de Rouen, entre le boulevard des Belges et l'avenue Gambetta, la Métropole Rouen Normandie réalise une piste cyclable en asphalté sur le large trottoir bordant la chaussée côté nord. Cet aménagement de 1750 mètres sera à la fois séparé des voies de circulation et du trottoir réservé aux piétons. Pour rejoindre les quais bas, une antenne vers la déchetterie de Rouen sera également aménagée pour un financement communautaire de 1 175 500 €.

Ces chantiers s'inscrivent dans le cadre de la transformation des quais hauts rive droite. Entreprise par la Métropole et la Ville de Rouen, **cette vaste opération de requalification urbaine voit la création d'un couloir entièrement réservé aux bus et une voie pour les cyclistes**, dans la continuité de la voie réservée déjà réalisée entre Bonsecours et Saint-Paul, et entre le val d'Eauplet et Saint-Paul.

Vallée du Cailly : Un itinéraire cyclable d'1 km va être réalisé le long du Cailly à Maromme, permettant la liaison entre Notre-Dame-de-Bondeville et Déville lès Rouen. Cet aménagement répond aussi bien à un usage de loisirs que pour les trajets quotidiens vers le centre-ville de Maromme, et prolongera ainsi la piste cyclable aménagée le long du Cailly à Déville lès Rouen. Avec le concours de la Région Haute-Normandie et du Département de Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie y affectera 221 000 €.

Berges de la Seine : Plus de 6 kilomètres de pistes cyclables vont être réalisés le long des Berges de la Seine sur les communes de Rouen, Bonsecours, Amfreville-la-Mivoie et Belbeuf, entre la déchetterie de Rouen et la base nautique de Belbeuf. S'inscrivant dans le schéma national des Véloroutes et Voies Vertes porté par le Département, cet aménagement offrira un itinéraire de promenade majeur tout en ayant vocation à être utilisé pour des déplacements domicile-travail. La Métropole Rouen Normandie, en tant que maître d'œuvre, finance le projet à hauteur de 744 000 €.

D'autres aménagements, portés par les communes, sont soutenus par la Métropole, comme à Sotteville-lès-Rouen, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et à Grand-Quevilly.

dossier DE PRESSE

Plan d'action sur les gares d'agglomération

Dans le cadre de son projet de PDU (Plan de Déplacements Urbains), la Métropole propose une série d'actions sur les gares de l'agglomération qui doivent permettre, en améliorant leur accessibilité et la qualité de leurs abords, **de mieux intégrer le train dans la chaîne des déplacements** et d'en faire un moyen de déplacement à part entière d'un service de mobilité urbaine complet.

Dans cette perspective, la Métropole décide le lancement d'une étude afin d'élaborer un programme de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Rouen Rive Droite ainsi que ses abords.

Le coût de cette étude est estimé à 83 300 HT.

Favoriser l'utilisation des transports en commun avec le PDE (Plan de Déplacements Entreprises)

Depuis 2007, la Métropole soutient les entreprises qui mettent en place des mesures destinées à réduire la part de l'utilisation individuelle de la voiture particulière dans les déplacements et à promouvoir les modes alternatifs pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés.

Depuis sa mise en place, 48 entreprises et 25 commerçants ont signé une convention PDE (Plan de Déplacements d'entreprises) avec la Métropole. Au total, 35 676 salariés bénéficient de ces conventions. Depuis novembre 2012 et la fermeture du Pont Mathilde, il a été constaté une augmentation significative des abonnements mensuels au Réseau ASTUCE via un PDE, qui vient témoigner de l'attractivité (efficacité, densité) de l'offre de transports en commun de la Métropole.

La mise en place d'un PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprises) par une convention entre l'ACAR (Association des Commerçants et des Artisans de Rouen), la CCI de Rouen et le Réseau Astuce et la Métropole Rouen Normandie, poursuit et amplifie cette dynamique.

dossier DE PRESSE

Une Métropole pionnière en matière d'électromobilité

Depuis 2010, la Métropole Rouen Normandie développe une politique ambitieuse de promotion du véhicule électrique sur son territoire. D'une part, la collectivité développe une flotte électrique : **comportant 18 véhicules, elle représente désormais 10% de son parc automobile.** D'autre part, la Métropole Rouen Normandie déploie un réseau de bornes de charge indispensable pour créer un cercle vertueux en matière d'électromobilité.

Jusqu'à cet été, la Métropole comptait 12 points de charge opérationnels dans le centre-ville de Rouen. Durant les vacances estivales, la collectivité a déployé 10 nouvelles bornes (16 points de charge) réparties sur 8 sites clefs de son territoire.

Entre 2014 et 2016, la Métropole renforcera son effort en déployant une vingtaine de points de charge supplémentaires par an (**soit 60 points de charge d'ici fin 2016**) créant ainsi un réseau intelligent de bornes. Grâce à un outil informatique permettant de superviser l'ensemble des bornes, la Métropole offrira aux usagers un service de qualité et un fonctionnement optimal des bornes.

Afin de poursuivre ce développement, la Métropole renouvelle la convention avec l'entreprise ERDF pour une durée de trois ans.

Grands rapports annuels : des points d'étape dans des domaines clés de l'action de la Métropole

Chaque année, des points d'étape sont transmis à la Métropole par les différents délégataires. C'est le cas pour le rapport annuel 2013 du Parc des Expositions et du Zénith, le rapport sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement, l'exercice 2013 de la société SOMETRAR concernant l'exploitation du réseau de transports en commun et le rapport 2013 sur la situation en matière de développement durable.

Transports

La société SOMETRAR a rendu son rapport annuel 2013 le 28 mai 2014.

dossier DE PRESSE

Il permet à la Métropole, d'apprécier les conditions d'exécution du service public grâce à des informations et des données chiffrées classées concernant quatre thématiques :

- les voyageurs : modification de l'offre de rentrée de septembre, Handistuce, entrée en vigueur de la carte ATOUMOD...
- l'entreprise : mise en exploitation des dernières rames de métro CITADIS, stabilité des effectifs, baisse significative des actes de violence...
- la performance : augmentation de la fréquentation pour la 7^{ème} année consécutive, baisse du taux de fraude...
- les évolutions futures : évolutions du site www.reseau-astuce.fr, opérations de maintenance, renouvellement des appareils de voie sur le réseau du tramway, départ des rames TFS vers la Turquie...

Développement durable : vers l'éco-métropole

Les conseillers communautaires approuvent le rapport 2013 sur la situation en matière de développement durable de la Métropole. Ce rapport définit les priorités données pour 2014, dans la continuité des principes énoncés en 2013 qui structurent l'action de la Métropole Rouen Normandie **pour devenir l'une des premières Eco-métropoles de France.**

Les objectifs fixés à l'horizon 2030 sont les suivants : prévenir les risques (naturels et industriels), préserver les espaces naturels, réduire l'impact écologique des transports, mieux maîtriser la collecte et le traitement des déchets, garantir une eau de grande qualité, pour tous, tout en maîtrisant le coût de cette ressource vitale, et enfin favoriser un habitat respectueux de l'environnement.

L'avenir de l'aéroport Rouen Vallée de Seine

Dans le cadre du contrat de délégation, le SMGARVS, dont la compétence est la gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine, doit assurer les investissements et travaux nécessaires. La Métropole autorise donc le versement d'une subvention complémentaire de 495 000 €, conformément aux crédits inscrits au budget 2014. Parallèlement, la démarche de réflexion autour du devenir de l'aéroport se poursuit.

dossier DE PRESSE

En septembre, le Président de la Métropole a annoncé que la délégation de service public confiée à la SEAR ne sera pas relancée. Une étude de positionnement stratégique de l'aéroport a été lancée cette année, basée sur trois scénarios : un maintien de l'aéroport dans sa configuration actuelle, un aéroport de dimension moindre ou une fermeture de l'aéroport. Préalablement à la démarche réglementaire entamée, des études doivent être menées.

Concernant la création et l'aménagement d'une zone d'activités économiques mixte conciliant un volet habitat et économique, sur les parcelles non affectées à l'activité aéronautique, le conseil de la Métropole Rouen Normandie approuve le versement d'une subvention de 262 000 € pour les études pyrotechniques et l'archéologie préventive.

La Métropole soutient les porteurs de projets

L'ADRESS est l'Agence pour le Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle a pour missions le soutien, la création, la promotion et le développement des entreprises sociales et solidaires. L'agence sollicite la Métropole pour la fondation de son pôle Création / Développement qui lui attribue une aide de 10 000 euros pour la réalisation de ce pôle.

L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Neoma Business School, l'Esigelec, et le CESI de Rouen participent à un dispositif national intitulé « 48 heures pour faire vivre des idées ». La manifestation a lieu les 21 et 22 novembre prochains.

Le concept est simple : des étudiants sont mobilisés autour de problématiques d'entreprises. Ils ont alors 48 heures pour se structurer, trouver, formaliser une solution. La Métropole accorde une aide financière à cette manifestation.

Qualité de vie et valorisation du patrimoine naturel

La Métropole travaille en partenariat avec le Département de Seine-Maritime à la création d'un parcours équestre qui relie les abbayes de Jumièges et du Valasse en passant par l'abbaye de Saint-Wandrille. Il est intitulé « Chevauchée en Vallée de Seine ». Sur le territoire, cet itinéraire se compose de deux boucles (Jumièges et le Trait). **Au total, ce sont 36 kilomètres de chemins qui ont été balisés par la Métropole en juin 2014.**

dossier DE PRESSE

La Métropole citoyenne

Des Chemins de la Citoyenneté aux « Territoires pour l'UNESCO »

Depuis 2013, la Métropole Rouen Normandie s'engage sur les Chemins de la Citoyenneté en partenariat avec la Fédération française des Clubs UNESCO. **Cette démarche contribue à l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations.**

Elle a également pour objet de créer une dynamique territoriale conduisant à la mobilisation du plus grand nombre autour des valeurs de notre société et des thématiques telles que la citoyenneté, le développement durable, la paix, les Droits de l'Homme, la démocratie, la tolérance, l'environnement, l'égalité des chances...

Ce parcours civique ouvert à tous est rythmé toute l'année par la célébration de Journées mondiales mise en avant par l'UNESCO. Par cet engagement, la Métropole Rouen Normandie souhaite promouvoir et valoriser certaines initiatives locales en faveur de la citoyenneté portées par ses communes adhérentes ou par les acteurs de la société civile.

Le conseil de la Métropole décide donc de reconnaître l'intérêt communautaire des Chemins de la Citoyenneté et d'élargir leur cadre d'intervention. La poursuite du partenariat engagé en 2013 permettra d'amener l'UNESCO à **créer officiellement le label « Territoires pour l'UNESCO » pour valoriser les expérimentations réalisées et généraliser la démarche, la Métropole étant le premier territoire à s'être engagé.**

Le projet et les enjeux métropolitains à la rencontre des habitants

Au 1^{er} janvier 2015, la CREA deviendra l'une des 12 métropoles de France. Le nouveau rang de notre collectivité, le renforcement de ses compétences et prérogatives, l'évolution de son organisation administrative pour renforcer la gestion de proximité va nécessiter une information forte et concrète des habitants, **mais aussi l'adoption d'un projet de développement métropolitain fédérateur.** Ce travail devra s'appuyer sur des échanges et des débats à même d'impliquer et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

dossier DE PRESSE

En plus des Rencontres de la Métropole, réunions publiques de proximité qui démarrent le 14 octobre, un forum ouvert au public autour des grands enjeux métropolitains se tiendra à la fin de l'année pour favoriser ce travail d'appropriation de la Métropole. Une convention de partenariat a été signée avec le quotidien *Libération* pour la mise en œuvre d'un forum d'experts ouvert à tous le 16 décembre 2014. Le coût de la manifestation, approuvée par le conseil de la Métropole, s'élèvera à 54 000 €.

Vecteur de mobilisation des habitants et des forces vives du territoire mais aussi vecteur de rayonnement de notre collectivité, ce forum contribuera **à éclairer l'importance et les enjeux du passage en métropole, en vue de l'adoption du projet métropolitain.**

Une conférence de presse se tiendra le 26 novembre pour présenter le format et les grandes orientations de cette rencontre.

Contact

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr